la cgt ÉDUC'ACTION PICARDIE

Le PIC'HARDI ÉDUC'ACTION

Journal régional de l'UPSEN-CGT Picardie

Janvier 2019

SOMMAIRE

1	Édito
2-3	Analyse des luttes en cours
4-5	les réformes en cours et à combattre
6	Précaires et méprisés
7	Formation syndicale
8	- Déclaration liminaire CAPA PLP - Élections professionnelles

Édito

2019, une année de lutte !

Chères camarades, chers camarades,

Nous vous adressons nos meilleurs vœux pour cette année 2019 !

Nous vous souhaitons une augmentation de salaire de 400 euros !
Nous vous souhaitons, à la faveur du réchauffement climatique, un dégel du point d'indice !
Nous vous souhaitons un arrêt immédiat de toutes les réformes Blanquer, ainsi que celles des retraites et de la fonction publique, et même un retrait de la réforme du collège !
Nous vous souhaitons la « bienveillance » et la reconnaissance de votre hiérarchie !
Nous vous souhaitons un retour de la démocratie et le rétablissement des corps intermédiaires comme force de négociation et de propositions !
Nous vous souhaitons de réaliser vos rêves et de retrouver l'espoir d'une société meilleure, plus juste et plus égalitaire !

C'est pourquoi vous trouverez dans ce numéro des articles qui pourraient vous aider dans vos actions :

- Une analyse des mouvements en cours
- Un point sur les réformes que nous combattons
- Une analyse des résultats des élections professionnelles
- Nos propositions et revendications pour les contractuels et les AESH

Enfin plein d'informations pour vous aider et vous soutenir dans vos actions à venir dans une période de tumultes, de confusions et de combats !
Nous vous remercions pour votre implication dans les luttes pour les élections professionnelles et dans les instances qui nous permettent de garder l'espoir d'un monde de justice sociale et de fraternité !

A bientôt dans la rue !

Benoît Drouart
Secrétaire académique

@ amiens@cgteduc.fr http://ursencgtpicardie.free.fr

Contacts Aisne : 02@cgteduc.fr Oise : 60@cgteduc.fr Somme : sdencgt80@orange.fr

« Vous avez les millions... nous sommes des millions »*

2018... Quelle année !!!

Si on se retourne sur l'année qui vient de s'écouler, dans un monde où tout va vite, on peut être pris de vertige tellement les événements se sont précipités. Il y a encore un an à peine, nos militants peinaient à mobiliser les collègues contre les réformes Blanquer. Et nous voilà dans une situation que certains qualifient d'insurrectionnelle, et ils parlent même de danger pour la démocratie ! Rien de moins ! Même si l'on sait que des groupuscules complotistes et mouvements factieux tentent de récupérer et d'orienter les gilets jaunes, même si, comme à chaque mouvement lycéen, on assiste à des scènes d'affrontements récurrents chaque fois que notre jeunesse descend dans la rue, doit-on vraiment s'étonner de cette situation ?

Depuis combien d'années les gouvernements successifs avancent-ils à marche forcée, dans une logique de toujours plus pour les plus riches, et toujours plus d'austérité pour tous les autres ?

Depuis combien de temps les réformes des retraites, du travail, de l'école...nous sont imposées aux forceps par des gouvernants au service d'une Europe des banques ?

Dans le même temps, les syndicats, que tant de commentaires haineux amalgament en une seule « entité collaborationniste » sur les réseaux sociaux, se retrouvent en butte à des interlocuteurs qui, aujourd'hui plus que jamais, répondent : « Nous vous entendons, mais nous gardons le cap! »

Le président actuel a supprimé les corps intermédiaires ! Nous citoyens ne serions plus bons qu'à voter tous les cinq ans.... entre les deux, cause toujours !

Et les réformes s'appliquent, l'austérité s'installe, le travail s'accroît, et nous sommes de plus en plus mal payés et méprisés...

Ceux qui ont un emploi finissent en burn out, ceux qui n'en ont pas sont criminalisés.

Peu importe, la peur du chômage et les crédits tiendront le troupeau à l'étable dans les cités vidéo-surveillées et les campagnes abandonnées de tout service public.

Pour **parachever** ce tableau d'une société complètement « macronisée », il fallait, bien sûr, **achever** le système éducatif en complétant la réforme du collège par celle du lycée, de la voie professionnelle et de Parcoursup.

L'école étant le reflet et l'outil principal de tout système politique, elle devait par tous les moyens se soumettre à la logique libérale fondée sur l'inégalité sociale, territoriale et le sélection à la base. C'était chose presque faite et les contestataires trop peu nombreux semblaient vaincus en cette rentrée 2018.

Le président actuel a supprimé les corps intermédiaires ! Nous, citoyens, ne serions plus bon qu'à voter tous les cinq ans....entre les deux, cause toujours !

La CGT Educ'action avait prévenu que cette bombe à retardement pourrait exploser à tout moment. Devant les premières annonces et l'irresponsabilité d'un ministère qui demande à des personnels d'appliquer l'inacceptable, les lycéens se révoltent ! A la faveur du mouvement des gilets jaunes, ils comprennent que l'inégalité et l'injustice sont les points communs de tous les mécontentements actuels.

Qu'à cela ne tienne ! Les gilets jaunes sont des Français périphériques un peu ignares qui ne saisissent pas les finesses du « ruissellement macroniste », les lycéens seront des casseurs écervelés !

Il suffit de les empêcher de tenir des AG en les « enfermant dehors », d'arracher les banderoles pour faire croire que nos élèves se « baladent » en ville pour casser par plaisir... et surtout d'intimider le moindre enseignant qui pourrait soutenir le mouvement pour attendre le pourrissement et les effets de la répression ! ➲

➲Pendant ce temps, « on maintient le cap ! » : réformes Blanquer, suppressions de postes annoncées, réformes de la fonction publique et des retraites…

On lance quelques miettes à la populace, qu'on prend dans les poches de cette même populace ! Car le cap est clair : ne pas reprendre les milliards distribués aux riches qui ont fait l'élection du Monarque !

Les syndicats et les politiques dépassés par la situation, l'extrême-droite aux aguets, la confusion des esprits et l'inculture politique permettront (si l'on dramatise un peu en prétendant que c'est la Démocratie et la République qui sont en danger, et non le capitalisme) de maintenir une politique injuste, ultra-violente, qui nie l'essence même de la démocratie citoyenne.

Les esprits sont troublés, chez nos militants et adhérents, devant une situation incontrôlable, confuse...

On peut le concevoir et le comprendre même si au contraire le vote CGT Éduc'action a progressé de 4 000 voix aux élections professionnelles, ce qui contredit certains discours sur l'inutilité des syndicats.

Mais ce trouble a provoqué dans notre organisation des débats virulents sur les buts de ces mouvements. Cependant, les salariés, les chômeurs, les retraités, les lycéens et étudiants, avec ou sans gilets, les enseignants syndiqués ou organisés en collectifs... tous les citoyens sont conscients que nous ne pouvons continuer à vivre dans ce système injuste, et qu'il ne faut plus se laisser piéger par des débats sur la violence qui surgit dans toute notre histoire, qui s'est si souvent faite sur les barricades. Débats biaisés qui font opportunément oublier la violence insidieuse quotidienne, que nous supportons chaque jour avec ou sans travail !

L'extrême-droite qui n'a comme programme que le repli sur soi et qui est contre l'ISF, ne pèsera plus lourd quand nous aurons tous compris que nos intérêts sont communs.

Le problème est simple : une très petite minorité se partage les richesses !

** Phrase que lança notre secrétaire départemental de l'Oise, Franck Scheirlink, à une députée macroniste croisée un jour de marché*

Nous n'aurons que ce que nous prendrons !
Rendez l'argent à la majorité des citoyens !
Arrêtez immédiatement toutes les réformes antisociales !
Rétablissez la Démocratie !

CHRONIQUE D'UNE MORT ANNONCÉE

Comme prévues, les coupes sombres sont effectuées pour le Bac Pro GA !

2 fermetures sèches plus 7 fermetures avec ouverture (ou promesse d'ouverture) d'autres sections.

C'est un véritable plan social qui s'annonce pour les collègues de GA, c'est inacceptable pour l'UPSEN. Que va proposer le rectorat à nos collègues ? Un départ ? Un « recyclage » ? Une mobilité forcée ?

L'UPSEN demande que la situation soit clarifiée au plus vite pour les collègues touchés par cette gestion catastrophique de la situation.

Réformes en cours ...

Voie professionnelle : une réforme mortifère !

Sous prétexte de revalorisation du lycée professionnel, ce que prévoit la réforme, c'est une diminution importante des enseignements généraux et professionnels : 9 semaines de cours de moins sur les 3 ans du bac pro ! C'est ainsi la poursuite d'études des élèves de la voie professionnelle qui est entièrement remise en cause, puisque toutes les voies universitaires leur sont dorénavant refusées par le biais de Parcoursup.

À partir de septembre, cette réforme inégalitaire sera mise en place, ne tenant aucun compte de son rejet par le CSE. Elle va s'accompagner d'une destruction massive de postes d'enseignant-es de lycée professionnel. Et elle va conduire à la création de classes de seconde à champ professionnel commun, entraînant la déprofessionnalisation des élèves.

La CGT Educ'action s'oppose à cette réforme injuste, entraînant un tri social et retirant à l'école républicaine son rôle émancipateur !

Ce qui change dans les horaires à la rentrée 2019

Les nouvelles grilles horaires s'appliquent aux classes de secondes (BO n°1 du 3 janvier 2019)

Rentrée 2019	Horaire élève hebdomadaire
Ens.professionnel	11
Co-animation Ens Pro/français	1
Co-animation Ens Pro/Maths	1
PSE	1
Éco-gestion ou Éco-droit	1
Français, H-G,EMC	3.5
Maths	1.5
LV A	2
Phy-Chimie ou LV B	1.5
Arts Appl et culture artistique	1
EPS	2.5
Consolidation, AP, orientation	**3**
TOTAL	**30**

Conséquences sur les dotations horaires :

Dans chaque division de seconde, quelle que soit sa spécialité, les élèves suivront 30 H d'enseignements obligatoires.

Pour les enseignements en co-animation, la dotation horaire professeur est égale au double du volume horaire élève (soit 4 h prof pour 2 heures élève)

Comme actuellement, à cette dotation (30+2), s'ajoute une dotation complémentaire calculée en fonction des effectifs et des spécialités (production ou service).

Les heures des enseignements professionnels et des enseignements généraux sont **« fléchées » par discipline** mais pas les volumes horaires complémentaires (destinés aux enseignements à effectifs réduits) ni les heures de « consolidation, AP et orientation ». Au moment de la répartition de ces heures, **il s'agira donc bien de mettre en concurrence les disciplines et les collègues.**

Point de vigilance : Attention à l'annualisation des heures de « consolidation, AP et orientation » comme pour les heures d'AP actuellement où le rectorat, en décomptant les semaines des PFMP, ne dote que 2 H par division alors que les grilles prévoient d'attribuer 2,5 H.

... réformes à combattre !

Réforme de la voie générale et technologique, et réforme du baccalauréat : toujours plus de concurrence entre élèves et établissements

Dans la voie générale, tout va se jouer autour de l'orientation post-bac avec Parcoursup : dès la fin de 2nde, les lycéen-nes devront choisir leur combinaison de spécialités (3 en 1ère et 2 en Tle) en fonction des « attendus » des filières du supérieur. Sous couvert de supprimer la hiérarchie entre les séries, la réforme impose en fait une orientation précoce, où les « bons choix », permettant d'accéder à tel ou tel cursus de l'enseignement supérieur, seront réservés aux familles connaissant bien le système.

En outre, tous les lycées n'ouvriront pas toutes les spécialités (certains seulement 7 sur 12), et le nombre de leurs combinaisons sera limité selon des critères internes à chaque établissement.

Enfin, la réforme du bac, qui y introduit 40 % de contrôle continu ou en cours de formation, achèvera définitivement le baccalauréat national premier grade de l'université ! Dorénavant, selon l'académie, le département, l'établissement où on a obtenu son bac, il n'aura pas la même valeur et n'ouvrira pas les mêmes portes !

Et la voie technologique est elle aussi touchée avec des fusions d'enseignements de spécialité entre la 1ère et la Tle.

La CGT éduc'action s'oppose à ces réformes Blanquer qui classent, trient et répartissent les élèves en fonction de besoins et de critères économiques.

Des réformes qui imposent des suppression de postes

Fin-décembre, le ministère a publié la carte nationale de redéploiement des moyens : suppression de 2650 postes dans le secondaire et transformation de 2085 équivalents temps plein en HSA. C'est travailler plus pour gagner plus ! Et le ministre prétend augmenter ainsi notre pouvoir d'achat pour persister dans son refus de revaloriser le point d'indice ! A cela se rajoutent la perte de 365 postes par le biais de la suppression d'IMP et la suppression de 400 postes administratifs.

L'académie d'Amiens est particulièrement touchée à la rentrée 2019 :

- dans le 1er degré, 15 créations de postes afin d'étendre le dédoublement en CP et CE1 de REP, ce qui est très insuffisant puisqu'il reste encore une soixantaine de classes à pourvoir, et conduira à de nombreuses fermetures de classes ;

- dans le 2nd degré, à effectif constant d'élèves, 95 suppressions de postes + transformation de 60 équivalents temps plein en HSA, soit l'équivalent de la perte de 155 postes !

- dans l'administration, suppression de 17 postes...

Nous appelons tou-tes les camarades qui siègent au CA de leur établissement à être très vigilant-es lors de l'examen de la dotation horaire globale : pensez à refuser des HSA afin d'obliger à la création de postes pérennes.

Afin de permettre à tou-tes d'être au point lors de l'examen de ces dotations, l'UPSEN CGT Éduc'action organise une journée d'étude spéciale DHG le 31 janvier 2019 à Ham. Chaque syndiqué a déjà reçu une invitation à s'y inscrire.

Précaires et … méprisés

« Vous voilà armé pour la lutte - a fait mon professeur en me disant adieu. - Qui triomphe au collège entre en vainqueur dans la carrière. »

Quelle carrière ?

Le Bachelier, *de Jules VALLES*

On n'a de cesse de répéter à nos enfants que l'éducation et le savoir sont émancipateurs, à juste titre d'ailleurs. Nous disons aussi aux jeunes que les diplômes sont importants afin d'accéder aux métiers désirés et d'obtenir une rémunération en corrélation avec ces fameux diplômes.

Allez dire ça aux contractuels de l' Éducation Nationale qui malgré leurs diplômes sont sous rémunérés et subissent la précarité de leur contrat !

Je discutais dernièrement avec une jeune CPE contractuelle nouvellement recrutée qui avait triomphé en faculté en obtenant un Master. Contractuelle CPE dans un lycée, elle a vu l'administration réussir à lui faire un contrat qui s'arrêtait avant les vacances de noël et qui reprenait après celles-ci. Une économie qui ne tient pas compte de l'humain. Vivre sans rémunération pendant deux semaines mais revenir à son poste en forme et motivée bien sûr !

Des collègues de l'équipe mobile de sécurité sont armés pour certains d'une licence, qui n'est pas prise en compte dans leur rémunération, et leur évolution de carrière n'applique donc pas le décret 2016-1171 qui stipule que les agents remplissant les conditions de diplôme bac +3 doivent être classés dans la grille indiciaire « contractuel 1ère catégorie ».

Les AESH (personnels accompagnant les élèves en situation de handicap), qui sont majoritairement des femmes, travaillent pour la plupart à temps partiel et ont comme rémunération l'indice le plus faible de la fonction publique , à peine 700 euros par mois !!!

Encore mieux : un diplôme a été créé, le DEAES, Diplôme d'État d'Accompagnant Éducatif et Social, un diplôme de niveau V (cap). C 'est la première fois que l'institution organise une régression du niveau de qualification en proposant un diplôme de niveau V à des titulaires du bac.

Au vu de ces exemples, il semble indispensable que notre institution prenne en compte les diplômes dans la rémunération des contractuels. Elle doit reconnaître le travail des étudiants qui pour beaucoup ont dû faire d'énormes sacrifices financiers et fournir un travail colossal afin d'être récipiendaires.

Pour que plus jamais on ne puisse écrire, comme la dédicace du *Bachelier* de Jules Valles : **« A tous ceux qui, nourris de Grec et de Latin, sont morts de faim »**

Stéphane ALVAREZ

Urgence AVS/ AESH

Nous vous informons qu'un collectif national CGT Educ'action s'est constitué depuis plusieurs mois, afin de coordonner les différents collectifs locaux et la lutte des AESH. Ce collectif national est animé entre autres par des AESH dynamiques et impliqués, que vous pouvez contacter via la **page Facebook : « Collectif AESH national CGT Educ'action »**

Informez les collègues de l'existence de ce collectif, et diffusez-en les coordonnées le plus largement possible !

Sur leur page Facebook, vous trouverez notamment les dernières actualités de la lutte pour le statut des AESH, les compte-rendus d'audience au Ministère, les inquiétudes sur la mise en place des PIAL...

S'informer ou informer, c'est déjà agir ! Tous ensemble !

Formation syndicale

Agir avec la CGT Éduc'action pour des conditions de travail saines

Nous avons tous droit à des conditions de travail qui garantissent notre santé physique et mentale.

Mais est-ce vraiment la règle ? Que faire en cas de manquements ? Comment agir collectivement ?

C'est pour répondre à ces questions (et à d'autres) que la CGT Éduc'action picarde a décidé d'organiser des stages de formation qui traitent de cet enjeu majeur pour les personnels.

Réformes du collège, des rythmes scolaires et maintenant réforme du lycée - technologique et général - de la voie professionnelle et bientôt la fusion des académies ce sont autant de mesures qu'il faut combattre car elles impactent nos condition de travail.

Le stage propose d'agir en amont pour reconquérir des conditions de travail saines, avec :

- des outils d'analyse pour identifier les sources de situations de travail pathogènes ;

- les principaux textes de droit sur lesquels s'appuyer ;

- des conseils de méthodologie et des leviers concrets à actionner dès le retour sur le lieu de tra-

Prochaines journées de formation les 28 et 29 MARS 2019 organisée par le SDEN 80 à AMIENS

(contact sdencgt80@orange.fr)

Santé au travail : accompagner les personnels de l'Éducation Nationale

Sur l'initiative du syndicat départemental, s'est tenu, les 15 et 16 novembre, à Soissons, au lycée Léonard de Vinci, un stage sur les conditions de travail dans l'Éducation Nationale, sous la houlette de Sylvain Clément, à l'origine du Collectif conditions de travail, et de Anne-Sylvie Le Yavanc, de la CGT Educ'action 21.

Le premier jour, sous forme de journée d'étude interprofessionnelle, ouvert à un large public, syndiqué ou non, a réuni 48 stagiaires, professeurs des écoles, agents administratifs, professeurs de collèges, lycées techniques et généraux, tous concernés par cette question de la santé au travail. La deuxième journée, réservée à une douzaine de stagiaires, a été l'occasion d'analyser et de traiter des cas concrets.

Surcharges de travail, manque de considération, mépris de notre hiérarchie, harcèlement, incivilités récurrentes dans l'exercice de nos métiers, tout contribue à détériorer notre santé, physique et mentale. Cette dégradation de nos conditions de travail gangrène également notre vie privée.

Or nous avons la possibilité de combattre cet état de fait : il nous faut pour cela réinjecter du droit dans nos différents services et utiliser les outils que la loi met à notre disposition pour faire appliquer les obligations de nos employeurs. Par commodité, par ignorance souvent, ces derniers négligent, contournent les textes réglementaires (notamment la Directive Européenne de 89) et foulent au pied nos droits fondamentaux.

Cette formation a mis en évidence notre propre ignorance sur ces outils trop méconnus : elle a permis d'éclairer les stagiaires sur la nécessité d'exiger la mise en place notamment des registres SST et DUERP dans tous les établissements ou services, pourtant obligatoires depuis 2011. Ces registres constituent une première étape nécessaire pour revendiquer des conditions de travail saines. Les formateurs ont ensuite donné plusieurs pistes pour « survivre en milieu professionnel hostile ».

Il est donc primordial de continuer à informer nos collègues de leurs droits. Il faut exiger l'obligation de moyens et de résultats de nos employeurs en matière de santé : le mal être au travail ne doit pas être une fatalité !

Soyons actifs de notre santé !

Déclaration liminaire de la CGT à la CAPA des PLP

A l'ouverture de cette CAPA d'installation, l'UPSEN CGT Educ'Action souhaite à l'ensemble des personnels de l'éducation nationale ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Nous souhaitons que cette année soit synonyme de solidarité, de mobilisation, en particulier contre la réforme de la voie professionnelle et de progrès social.

La campagne électorale a été marquée par de nombreux dysfonctionnements : difficulté à récupérer les notices de vote, perte d'un jour de vote, lenteur du serveur... La participation électorale est encore trop faible mais s'explique en grande partie par la complexité de la procédure de vote.

Depuis plusieurs semaines, plusieurs mouvements citoyens et professionnels de protestation contre la politique Macron apparaissent partout en France. Le champ de l'Éducation n'y échappe pas. Après le mouvement #PasdeVague, c'est un mouvement « Stylos Rouges » qui s'est constitué avant les vacances de fin d'année. La CGT Éduc'action soutient les revendications portées par ce mouvement qui rejoignent, pour la plupart, celles que nous portons depuis très longtemps.

En effet, la CGT se bat contre la future réforme des retraites et pour une hausse du salaire des personnels avec le dégel du point d'indice, le rattrapage des pertes subies depuis 2010, une augmentation immédiate de 400€ et la suppression du jour de carence. La fonction enseignante nécessite d'être réellement considérée. Cette considération passe entre autres par une augmentation des grilles indiciaires et une réduction du temps de travail.

La CGT revendique pour tous les personnels une augmentation immédiate de 400 euros soit 90 points d'indice afin de rétablir le pouvoir d'achat perdu ces dernières années.

Durant la campagne des élections professionnelles, la CGT Educ'action d'Amiens a défendu le programme d'une école émancipatrice pour la réussite de toutes et tous ; Défendre une école de la réussite, c'est bien entendu défendre les personnels et une vision progressiste des métiers de l'éducation. La CGT se bat au quotidien pour l'abrogation des contre-réformes Blanquer qui instaurent et pérennisent le tri et la sélection (du collège à l'enseignement supérieur), qui attaquent le collège unique et les voies de formation aux lycées et qui imposent aussi aux personnels une idéologie dangereuse pour l'École au détriment des libertés pédagogiques.

Nous continuons de nous opposer à la réforme Blanquer de la voie Pro et demandons toujours avec l'intersyndicale son retrait.

La CGT Educ'action défend au quotidien l'intérêt des professeur·es de lycées professionnels. La CGT Educ' Action d'Amiens veillera à ce que la mise en œuvre de la réforme se fasse dans la transparence et avec le moins de dégâts possibles.

La CGT continue de demander, avec le SNUEP FSU notamment, le retrait de la réforme Blanquer et un plan d'urgence pour la voie professionnelle et les PLP.

La CGT Éduc'action progresse en voix mais perd

Suite aux élections professionnelles de 2018, la CGT est confirmée comme première organisation de la Fonction publique. Avec 21,8% des voix, nous avons près de 3 points d'avance sur le deuxième syndicat (la CFDT).

Au niveau national, dans l'Éducation, on note une belle progression de 4 000 voix, ce qui nous permet de conforter notre siège au CTM, donc notre représentativité.

Pour la première fois, nous obtenons un siège en CAPN pour les certifiés

Au niveau académique, dans toutes les CAPA, nous progressons en nombre de voix mais nous perdons un siège pour les PLP, nous perdons également notre siège à la CCP des contractuels des personnels de surveillance. **Comme prévu, nous obtenons 2 sièges à la CAPA des ATEE**.

Pour le CTA, nous progressons pour passer de 493 voix en 2014 à 525, encore bien loin d'obtenir un siège.

Nous pouvons nous féliciter de la qualité de la campagne menée par nos militants même si nous pouvons être déçus de manquer un siège pour les certifiés à 4 voix près, un poste pour les agrégés à 9 voix et nous perdons un poste en PLP pour 11 voix.

Dans l'enseignement privé la CGT existe aussi : avec près de 600 voix supplémentaires par rapport au dernier scrutin de 2014, soit une augmentation de plus de 16%, la CGT Enseignement Privé obtient 1 élu au CCMMEP (Comité Ministériel) et devient donc représentative au niveau national !

Plus d'informations sur http://cgt-ep.reference-syndicale.fr

Pour toutes questions relatives à votre carrière (PPCR, avancement, mutations…) contacter vos élus à l'adresse elus-amiens@cgteduc.fr